

**Les termes architecturaux.
Recommandations officielles et réalités des usages**

Zaida BARTOLOMÉ-DÍAZ Verónica C. TRUJILLO-GONZÁLEZ

Universidad de Las Palmas de Gran Canaria

zaida.bartolome@ulpgc.es

veronica.trujillo@ulpgc.es

<https://orcid.org/0000-0002-7988-0586>

<https://orcid.org/0000-0003-3492-8061>

Resumen

En los últimos años, el inglés se ha convertido en el idioma predominante de la ciencia y Francia, ante esta situación, ha respondido creando mecanismos de protección, como las acciones de la Commission d'enrichissement de la langue française, que busca preservar el idioma estandarizando la terminología. En este artículo analizamos los términos propuestos por esta comisión para la arquitectura y evaluamos su uso en un corpus creado *ex profeso* a partir de textos arquitectónicos no oficiales de Internet. Los resultados muestran una variabilidad en el empleo de estos términos, mientras que algunos son ampliamente adoptados, otros son poco conocidos o casi no se utilizan. Concluimos resaltando la importancia de evaluar la pertinencia, implantación y difusión del léxico arquitectónico.

Palabras clave: arquitectura, neologismo, FranceTerme, término, léxico arquitectónico.

Résumé

Ces dernières années, l'anglais est devenu la langue prédominante dans le domaine scientifique. Face à cette situation, la France a mis en place des mécanismes de protection, tels que les actions de la Commission d'enrichissement de la langue française, visant à préserver la langue en standardisant la terminologie. L'article analyse les termes proposés par cette commission pour l'architecture et évalue leur utilisation dans un corpus composé *ad hoc* à partir de textes non officiels architecturaux extraits d'Internet. Les résultats révèlent une variabilité dans l'emploi de ces termes ; tandis que certains sont largement adoptés, d'autres sont peu connus ou non utilisés. L'article contribue à relever les défis liés à la pertinence, à l'implantation et à la diffusion du lexique architectural.

Mots clés : architecture, néologisme, FranceTerme, terme, lexique architectural.

Abstract

In recent years, English has become the predominant language in the scientific field, and France, has responded to this situation by creating protective mechanisms, such as the actions of the Commission d'enrichissement de la langue française, which aims to preserve the language through standardization of terminology. In this article, we analyse the terms proposed

* Artículo recibido el 4/04/2023, aceptado el 27/10/2023.

by this commission for architecture and evaluate their usage in a corpus specifically created from unofficial architectural texts obtained from the Internet. The results show variability in the use of the terms, with some being widely adopted while others are little known or rarely used. The article contributes to addressing the challenges related to the relevance, implementation, and dissemination of architectural terms.

Keywords: architecture, neologism, FranceTerme, term, architectural lexicon.

1. Introduction

À la différence d'autres disciplines¹, l'architecture dispose de sa propre terminologie depuis l'Antiquité, car cette activité, comme l'affirme Saldarriaga Roa (2010 : 13), existe depuis que l'humain est sédentaire et qu'il a eu besoin d'aménager ou de construire un lieu pour se protéger et vivre.

Cependant, malgré cette omniprésence et l'importance indéniable de l'architecture dans nos vies et nos cultures, il y a encore, à notre avis, un manque d'études sur le langage spécialisé de la discipline en France et, en particulier, sur les termes architecturaux des dernières décennies².

Certains auteurs ont récemment publié des travaux sur les termes et le discours de l'architecture en français comme, par exemple, Courbières et Fraysse (2009), qui examinent dans quelle mesure l'évolution de la terminologie architecturale se reflète dans les différents documents spécialisés de la discipline ; ou bien Pérouse de Montclos (2000), qui répertorie et illustre dans son ouvrage plus de 1 200 termes d'architecture ; ou encore Buglio (2019), qui étudie la sémantique architecturale³.

Par contre, aucun d'entre eux ne s'est focalisé sur l'étude de l'émergence de nouveaux termes d'architecture au XXI^e siècle ni ne s'est posé la question de savoir si ces nouveaux termes sont réellement utilisés par la majorité des spécialistes et des praticiens de la discipline.

De ce fait, dans notre article, nous allons :

- I. Étudier les nouveaux termes d'architecture en français proposés par la Commission d'enrichissement de la langue française et dont l'utilisation est obligatoire pour les différentes institutions⁴.

¹ Certaines disciplines telles que l'informatique, l'électricité ou la photographie possèdent un langage spécialisé qui a émergé de pair avec les technologies qui les ont engendrées, résultant de la révolution scientifique et de leur avancée technologique subséquente.

² Nous avons déjà abordé ce manque d'études dans notre thèse intitulée *La révolution lexicographique, du papier aux données interopérables : proposition d'un prototype d'une ressource lexicographique bilingue français-espagnol spécialisée en architecture* (Bartolomé-Díaz, 2022).

³ Cf., par exemple, Incelli (2020) pour l'anglais ou Zotti (2023) pour l'italien.

⁴ Les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française deviennent obligatoires dans toutes les administrations et établissements publics français. Ces listes de

- II. Vérifier si ces termes sont effectivement utilisés dans une sélection de textes actuels, émanant d'entités privées ou de publications non officielles dédiées à l'architecture en France et datant des vingt-cinq dernières années.

Nous souhaitons ainsi déterminer si les recommandations de la Commission d'enrichissement de la langue française s'étendent au-delà des textes officiels et dans quelle mesure elles se reflètent dans les textes spécialisés que nous analysons ici. Notre attention est ainsi portée sur l'adoption et l'implantation de ces termes recommandés dans les textes non officiels sélectionnés pour notre corpus.

2. Le lexique spécialisé de l'architecture : émergence, évolution et usage

L'apparition d'un lexique de l'architecture a été liée à la nécessité de répertorier, de nommer, de classer ou de désigner des matériaux et des constructions et, par conséquent, ce lexique a évolué dans le temps en fonction de différentes techniques.

Cependant, cette évolution du lexique n'est pas due uniquement à la technologie utilisée, de plus en plus performante et moderne au fil des ans, ou à l'apparition de nouveaux matériaux. Le lexique de l'architecture s'est également enrichi au rythme de l'évolution de la discipline en fonction des tendances et des visions des architectes et des constructeurs qui la font vivre.

Ainsi, comme le précise Forty (2000), les mots que nous utilisons lorsque nous parlons d'architecture ne font pas uniquement référence aux matériaux ou aux techniques, mais aussi à notre façon d'interpréter notre réalité et à la conception des lieux que nous occupons puisque l'architecture est étroitement liée à la vie de ceux qui la pratiquent.

De ce fait, d'après Courbières et Fraysse (2009), l'architecture est vivante et elle produit en permanence des bâtiments et des espaces habitables, mais également des idées, des messages et des discours qui leur sont associés. L'architecture génère ainsi sans cesse de nouveaux termes dans chacune des langues des professionnels et des locuteurs qui l'utilisent.

En même temps, nous vivons à une époque caractérisée par l'importance et la popularisation de la recherche technologique, la mondialisation et l'accès facile aux médias, ce qui contribue à la diffusion rapide du lexique spécialisé et à la familiarisation du public avec le vocabulaire technique. Dans ce contexte, même si le français conserve son importance et reste la langue officielle dans la plupart des organisations et associations scientifiques internationales⁵, Schuwer (1990) affirme que l'anglais est désormais la langue vernaculaire des chercheurs du monde entier dans ce monde globalisé.

termes peuvent être consultées dans la base de données terminologique FranceTerme, lancée le 10 mars 2008.

⁵ Par exemple, les normes ISA et ISO sont toujours rédigées en anglais et en français.

Et en effet, dans le domaine de l'architecture, nous trouvons, par exemple, que le site de l'Ordre des architectes français présente une version anglaise d'une partie de son contenu⁶, que la plupart des journaux français d'architecture proposent leurs articles également en anglais⁷, et que, même dans les textes spécialisés en architecture rédigés en français, on peut détecter facilement des emprunts et anglicismes tels que *hall*, *mapping*, *shed*, *pattern* ou *zoning*, entre autres.

À cet égard, Muñiz Castro (2004) note que l'État français essaie de contrer ce déclin de la langue française sur la scène internationale avec la création de mécanismes de protection, tant pour la langue générale que pour la langue scientifique et technique.

Dans ce sens, la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF)⁸ coordonne actuellement les travaux de terminologie en collaboration avec divers partenaires⁹. De plus, afin d'améliorer la mise en œuvre de la politique terminologique, la CELF a été réorganisée en 2015, comme le signale Renwick (2018 : 58), et un réseau de collèges d'experts a été mis en place. Grâce aux efforts entrepris, la CELF publie au *Journal officiel* depuis 1996 des listes de termes recommandés. Ces néologismes, créés principalement pour remplacer les termes empruntés à d'autres langues, notamment l'anglais, deviennent obligatoires dans toutes les administrations et institutions publiques françaises, et peuvent être consultés par le grand public dans la base de données terminologique FranceTerme¹⁰, disponible sur le site Web du ministère de la Culture.

Bien que l'utilisation de ces termes soit obligatoire dans les administrations et les établissements de l'État, l'objectif du dispositif d'enrichissement de la langue française est également d'éviter que les professionnels et le grand public recourent à l'utilisation des termes étrangers qui ne sont pas compréhensibles pour tous¹¹. Cependant, comme le souligne Madinier (2008), l'implantation de ces termes recommandés par la CELF dans l'usage et leur réussite ou échec, même avec un travail minutieux, demeure souvent imprévisible et aléatoire.

⁶ <https://www.architectes.org/all-you-need-know-about-architectesorg>

⁷ <https://www.architectes.org/les-revues-darchitecture>

⁸ La Commission d'enrichissement de la langue française, désormais CELF, est composée de vingt à trente membres, parmi lesquels des représentants des services des différents ministères, des linguistes et des experts de domaines variés.

⁹ Tels que l'Académie française, l'Académie des sciences, l'Association française de normalisation (AFNOR), l'Institut national de la langue française (CNRS6 - INALF), devenu ATILF, et d'autres commissions de terminologie dans les pays francophones, comme l'Office de la langue française du Québec.

¹⁰ La création de cette base de données a fait partie de la mise en œuvre de la loi Toubon (1994) et du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française. Elle comprend tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française et toutes les publications à propos de l'enrichissement de la langue française. <http://www.culture.fr/franceterme>

¹¹ <https://www.culture.fr/FranceTerme/Le-dispositif-d-enrichissement-de-la-langue-francaise>

De plus, Candel et Cabré (2016 : 99) observent une lacune dans les recherches, et notent le manque de travaux qui évaluent et analysent la réussite et l'implantation terminologique et néologique de cet enrichissement terminologique proposé par les commissions de terminologie dans l'usage linguistique habituel d'un groupe cible.

Effectivement, nous avons constaté qu'il existe très peu d'études sur l'implantation des termes recommandés par la CELF dans le domaine technique de l'architecture et l'urbanisme. À cet égard, Renwick (2018 : 84) signale qu'une seule communication, celle de Dury et Picton (2015), a été présentée lors d'un colloque.

Compte tenu de ce manque de recherches sur les termes actuels de l'architecture et leur implantation dans les textes non institutionnels en français, nous voulons nous concentrer sur ces termes architecturaux introduits par la CELF qui sont d'usage obligatoire dans les administrations et établissements publics français. Ainsi, notre objectif est donc de contribuer à pallier cette lacune par le biais de notre recherche, qui sera structurée en deux phases.

Tout d'abord nous identifierons les termes de l'architecture présents dans la base de données FranceTerme dans le domaine *Habitat et Construction*.

L'objectif principal de cette phase est de recenser les termes liés à la discipline de l'architecture qui ont été normalisés par la CELF afin de constituer notre corpus terminologique. À partir d'une première analyse, nous obtiendrons un aperçu des caractéristiques spécifiques de ces termes architecturaux.

Puis, dans un second temps, notre objectif sera de déterminer si les recommandations d'usage de la CELF dépassent les limites des textes officiels et s'appliquent, en quelque sorte, dans les textes professionnels non officiels rédigés par des entités privées en France.

Étant donné l'absence d'un corpus spécialisé répondant à nos besoins, nous créerons un corpus *ad hoc* afin d'étudier la présence de ces termes dans un contexte non institutionnel. Cette analyse nous permettra de déterminer si les recommandations de la CELF transcendent le cadre institutionnel et atteignent également les textes spécialisés en architecture nationaux non officiels.

3. Méthodologie et organisation de l'analyse

Pour mener à bien notre recherche, nous avons organisé notre étude dans les étapes suivantes :

– Étape I : identification des termes de l'architecture recensés dans la base de données FranceTerme dans le domaine *Habitat et Construction* et dans ses trois sous-domaines : *Engins*, *Matériaux de construction* et *Architecture*.

– Étape II : constitution d'un corpus français composé de textes non officiels d'architecture à partir des textes extraits d'Internet. Ces textes, rédigés par des spécialistes, sont issus, principalement, des revues spécialisées consacrées à l'architecture.

– Étape III : analyse quantitative et qualitative de la présence des termes précédemment répertoriés dans le corpus français de textes non officiels d'architecture.

4. Étape I : identification des termes de l'architecture dans la base de données FranceTerme dans le domaine *Habitat et Construction*

Le site Web de la base de données FranceTerme nous offre la possibilité de trier et de visualiser uniquement les termes liés au domaine *Habitat et Construction*. De même, il propose pour chacun d'eux une fiche terminologique comprenant la date de publication dans le *Journal officiel*, la définition du terme, ainsi que, dans certains cas, des synonymes, des formes abrégées et des équivalents en anglais.

Ainsi, si nous examinons les termes introduits dans le domaine *Habitat et Construction*, nous constatons que le premier terme de ce domaine a été publié en 1998. Depuis cette année-là, 155¹² termes au total ont été publiés au *Journal officiel* (JORF).

Dans le tableau suivant, on synthétise la répartition de ces termes au fil des années :

Année 1998	Publication	Termes	Quantité
	JORF du 16/12/1998	<i>coupe</i>	1
Total : un seul terme publié lors de l'année 1998			
Année 2000	Publication	Termes	Quantité
	JORF du 22/09/2000	<i>adobe, agence d'architecture, bande transporteuse, bardage, batardeau, agrafe, bardeau, bajoyer, clameau, construction parasismique, chargeuse, colonne montante, colonne sèche, chargeuse-pelleteuse, colonne en charge, compartiment coupe-feu, composant, conseil architectural, conduit collecteur, bâtiment industriel monovalent, bâtiment industriel polyvalent, bureau d'études techniques, capteur solaire, conduit collectif, couverture, création architecturale, cuisinette, dérivation, détail d'exécution, duc-d'Albe, duplex, élévation, épandeuse, équipements intégrés, escalier mécanique, fines,</i>	71

¹² Dans le domaine *Habitat et Construction*, FranceTerme répertorie un total de 155 termes. Cependant, l'appellation *âme* figure trois fois, faisant référence à trois concepts différents, engendrant ainsi trois fiches terminologiques distinctes. De même, cinq autres termes (*arase, avant-bec, barrette, cadre* et *trémie*) sont enregistrés deux fois chacun, ce qui donne respectivement deux fiches terminologiques pour chaque terme. Pour cette raison, dans la liste de termes répertoriés, les appellations de ces termes sont accompagnées du nombre de fois qu'elles apparaissent entre parenthèses, (x3) ou (x2).

		<i>finisseur, fluide caloporteur, galerie marchande, gicleur d'incendie, gravillonneuse, isolant, isolant thermique, isolation thermique statique, isolation thermique dynamique, maniabilité, matériau alvéolaire, matériau fibreux, motobasculeur, niveleuse, noyau, office, pisé, pose-tubes, pulvérisateur-mélangeur, remblayeuse, salle de séjour, sauterelle, section, stockage thermique, structure gonflable, tirage, torchis, trancheuse, travée, trémie (x2), trépan-benne, tombereau, tunnelier et vêtture isolante</i>	
Total : 71 termes publiés lors de l'année 2000			
Année 2006	Publication	Termes	Quantité
	JORF du 16/09/2006	<i>dents-de-scie et plateau</i>	2
	JORF du 26/10/2006	<i>bureau combiné</i>	1
Total : 3 termes publiés lors de l'année 2006			
Année 2007	Publication	Termes	Quantité
	JORF du 03/01/2007	<i>maison mobile</i>	1
	JORF du 22/07/2007	<i>additif, adjuvant, âme (x3), appareil d'appui, arase (x2), armature, armature d'attente, armaturier, autocontrainte, avant-bec (x2), barrette (x2), béton armé continu, béton autonivelant, béton autoplaçant, béton banché, béton précontraint, bouclier, bracon, cadre (x2), cage d'armatures, cale d'espacement, calepinage, camarteau, canar, chapeau, chevêtre, cisaillement, clavette, clouage de sol, cloutage, coffrage glissant, colonne ballastée, connecteur, contreflèche, contreventement, convoyeur à vis, dameur, décapeuse, entraîneur d'air, extracteur, mur en aile, paroi berlinoise, paroi moulée, plancher-champignon, pont-cadre et poutre-caisson</i>	52
	JORF du 07/09/2007	<i>ripeur</i>	1
	JORF du 23/12/2007	<i>stockage en libre-service</i>	1
Total : 55 termes publiés lors de l'année 2007			

Année 2009	Publication	Termes	Quantité
	JORF du 06/06/2009	<i>kiosque de piscine</i>	1
Total : un seul terme publié lors de l'année 2009			
Année 2010	Publication	Termes	Quantité
	JORF du 04/02/2010	<i>refroidissement par une source naturelle</i>	1
	JORF du 22/07/2010	<i>écumeur, jupe et mise en scène d'intérieur</i>	3
Total : 4 termes publiés lors de l'année 2010			
Année 2011	Publication	Termes	Quantité
	JORF du 16/10/2011	<i>pièce à tout faire</i>	1
Total : un seul terme publié lors de l'année 2011			
Année 2013	Publication	Termes	Quantité
	JORF du 01/02/2013	<i>bâtiment à énergie positive, bâtiment bioclimatique, bâtiment passif, maison à énergie positive, maison bioclimatique, maison passive</i>	6
	JORF du 09/08/2013	<i>réseautique domestique</i>	1
	JORF du 08/09/2013	<i>récupérateur de chaleur des eaux usées</i>	1
Total : 8 termes publiés lors de l'année 2013			
Année 2017	Publication	Termes	Quantité
	JORF du 01/07/2017	<i>isolation hydrique</i>	1
Total : un seul terme publié lors de l'année 2017			
Année 2019	Publication	Termes	Quantité
	JORF du 29/01/2019	<i>administrateur-trice de bâti immobilier modélisé, bâti immobilier modélisé, bâtiment intelligent, bâtiment autonome, compteur connecté, compteur électrique connecté, immotique</i>	7
	JORF du 02/04/2019	<i>conteneur souple</i>	1
Total : 8 termes publiés lors de l'année 2019			
Année 2021	Publication	Termes	Quantité
	JORF du 08/06/2021	<i>gestion immotique globale et gestion immotique monofonctionnelle</i>	2
Total : 2 termes publiés lors de l'année 2021			

Tableau 1. Publication des termes liés à l'architecture dans le JORF (1998-2021)

Le fait d'introduire 155 termes différents concernant le domaine de l'habitat et de la construction, nombre relativement considérable, témoigne de l'importance

actuelle de l'architecture en tant que domaine technique, au même titre que d'autres secteurs, peut-être plus innovants, tels que l'aéronautique ou l'économie¹³.

En ce qui concerne la répartition de ces termes au fil des ans, nous pouvons remarquer qu'environ tous les deux ans en moyenne entre deux et quatre termes sont inclus, à l'exception des années 2000 et 2007. Effectivement, lors de l'année 2000, un total de 71 termes ont été publiés et définis. Par la suite, en 2007, nous constatons une autre importante vague d'entrée de termes avec 55 termes répertoriés.

Ces augmentations des termes au cours de ces années spécifiques peuvent être dues à des événements majeurs dans le domaine de l'architecture en France, traduisant des avancées significatives, des évolutions conceptuelles ou des changements importants dans ce domaine. Par exemple, en analysant l'année 2007, on peut noter que cette année a été marquée par plusieurs faits notables du point de vue de l'architecture en France. Ainsi, en 2007, la France a signé un accord culturel avec les Émirats Arabes Unis en vue de la création du Louvre Abu Dhabi. De plus, le 19 septembre 2007, la Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris a ouvert ses portes au public. Ces événements majeurs témoignent d'une période d'activité architecturale intense en France, impliquant très probablement la rédaction d'une grande quantité de documentation en français.

Lorsque nous observons la thématique sous-jacente aux termes, il est évident que l'architecture reflète la société dans laquelle elle se développe. En examinant de près, par exemple, uniquement les termes introduits pendant la période 2010-2020, nous pouvons remarquer clairement que nombreux d'entre eux montrent l'évolution de la société en matière d'enjeux environnementaux.

En effet, on peut ainsi noter l'introduction en 2010 de *refroidissement par une source naturelle*, en 2013, de termes tels que *bâtiment bioclimatique* ou *bâtiment à énergie positive* ou encore, en 2019 *bâtiment autonome*, qui évoquent de nouvelles façons, plus écologiques, de concevoir l'architecture. Ceci nous montre comment encore aujourd'hui le langage architectural est lié au contexte social et culturel de chaque époque et situation. Ainsi, comme le souligne Úbeda Mansilla (2005), l'emploi de ces termes met en évidence que le langage de l'architecture, au-delà de son aspect technique, est étroitement lié au contexte culturel et évolue avec celui-ci.

5. Étape II : constitution d'un corpus français composé de textes non officiels d'architecture

Comme nous l'avons signalé précédemment, face à l'indisponibilité d'un corpus français spécialisé en architecture contemporaine composé de textes non institutionnels, nous avons créé notre propre corpus afin de pouvoir analyser la possible

¹³ 98 termes pour le domaine *Économie générale* et 156 termes pour le domaine *Aéronautique* répertoriés en FranceTerme.

utilisation des termes recommandés par la CELF dans ces textes. Dans cette optique, pour la construction de notre corpus nous avons adopté l'approche « Web for Corpus », tel que définie par Schryver (2002).

À cet égard, Torruela Casañas et Llisterra (1999) pointent qu'il est toujours nécessaire d'établir une série de critères lors de la définition d'un corpus. De plus, comme le remarque Sinclair (1991), les résultats de l'analyse d'un corpus seront aussi satisfaisants que l'ensemble des critères bien structurés utilisés pour le construire.

Dans ce sens, certains auteurs ont établi des directives spécifiques pour la conception d'un corpus spécialisé¹⁴. Et, de ce fait, pour garantir des résultats fiables, nous nous sommes appuyés sur ces auteurs pour déterminer un certain nombre de critères externes et internes pour la constitution de notre corpus.

Ainsi, les critères externes que nous avons pris en compte sont les suivants :

- Sujet des textes du corpus : architecture.

Les textes ou les documents qui vont composer notre corpus doivent, bien évidemment, avoir comme sujet principal l'architecture. Pour identifier le thème principal d'un texte, nous nous appuyerons sur les recommandations de Pearson (1998 : 54) en analysant le titre et la structure lexicale du document, ainsi qu'en extrayant les mots les plus fréquemment utilisés.

- Degré de spécialisation des textes qui composent notre corpus en relation à l'émetteur/récepteur du texte.

Différents auteurs ont établi des degrés variés de spécialisation du texte spécialisé en relation avec l'auteur et le destinataire du texte. Ainsi, par exemple, Cabré (2002 : 31) propose une typologie verticale des textes spécialisés basée sur leur niveau de spécialisation, distinguant les textes *très spécialisés ou hautement spécialisés*, les textes *moyennement spécialisés* et les textes de *faible niveau de spécialisation*. Cette classification est liée à la fonction des textes en tant que transmetteurs de connaissances, ce qui permet de distinguer parmi les textes spécialisés qui transmettent des connaissances d'experts à d'autres experts, ceux qui les transmettent d'experts à des apprenants spécialisés, et les textes de diffusion plus large s'adressant au grand public intéressé mais n'ayant pas de compétence spécifique dans le domaine. Cabré (2002) désigne ce dernier groupe de textes comme des *textes de vulgarisation spécialisée* car ils possèdent un degré de spécialisation supérieur à celui du discours de vulgarisation. Ces textes se caractérisent par l'absence d'un objectif éducatif et visent plutôt à susciter l'intérêt d'un lecteur informé et à lui fournir des informations complémentaires sur un sujet spécialisé.

Pour sa part, Desmet (2006) propose également une classification sur les différents types de discours spécialisé selon l'émetteur et le récepteur, l'objectif et le degré

¹⁴ Nous pouvons citer par exemple Bowker (1996), Meyer et Mackintosh (1996), Bowker et Pearson (2002 : 166) ou Marshman (2003) entre autres.

de spécialisation. De ce fait, Desmet (2006 : 237) distingue entre :

- *Discours scientifique spécialisé* (par exemple un manuel spécialisé ou une revue scientifique).
- *Discours scientifique officiel* (par exemple un discours employé entre collègues).
- *Discours scientifique pédagogique ou didactique* (par exemple un manuel pour les étudiants).
- *Discours de semi-vulgarisation scientifique* (par exemple une revue de spécialité pour un public de débutants).
- *Discours de vulgarisation scientifique* (par exemple les secteurs spécialisés dans la presse générale).

De même, Olmo-Cazevielle (2017 : 153)¹⁵ établit une typologie des textes spécialisés corrélée au type d'émetteur/récepteur et aux types de sources :

Niveau des textes	Émetteur/récepteur	Types de sources
Textes hautement spécialisés	Spécialistes/experts à spécialistes/experts	Revue et portails du domaine en ligne
Textes moyennement spécialisés	Spécialistes à futurs spécialistes/experts	Textes scientifiques et techniques didactisés pour un public de collégiens/lycéens francophones
Textes peu spécialisés	Spécialistes à un public non spécialiste/profane	Textes techniques : mode d'emploi, recettes, notices (médicaments, machines, construction), tableaux, graphes, schémas

Tableau 2. Typologie des textes spécialisés - Émetteur/récepteur - Types de sources

De cette façon, pour constituer notre corpus nous allons nous inspirer de ces auteurs et nous allons sélectionner des textes *hautement spécialisés*, *moyennement spécialisés* et *peu spécialisés* ou de *vulgarisation spécialisée* afin de couvrir un spectre le plus complet possible du discours spécialisé architectural.

Nous inclurons ainsi des textes *hautement spécialisés*, tels que des articles publiés dans des revues spécialisées, rédigés par des experts pour d'autres experts. Puis, nous ajouterons également des textes *moyennement spécialisés*, tels que des descriptions de projets ou des techniques, destinés à un public spécialisé mais plus amateur qui cherche à approfondir ses connaissances, et des textes relevant d'un discours de *vulgarisation spécialisée*, tels que des brochures publicitaires ou des catalogues.

Ces critères de sélection nous permettront d'obtenir une perspective plus complète de l'utilisation des termes recommandés par la CELF dans différents types de

¹⁵ Dans le Tableau 1 nous ne prenons pas en compte la colonne concernant la *Méthodologie adoptée* d'Olmo-Cazevielle (2017 : 153) car nous ne la considérons pas pertinente pour notre étude.

textes spécialisés, ainsi que dans divers scénarios possibles d'émetteur/récepteur du contexte spécialisé non institutionnel.

– Langue(s) des textes du corpus : français de France.

Nous bornons notre corpus aux textes produits en France car l'objet de notre étude est de savoir si les recommandations de la CELF, un organisme officiel français, s'appliquent dans les textes professionnels non officiels et dans quelle mesure.

Pour cela, les textes qui constitueront notre corpus devront être rédigés dans la langue du corpus. Autrement dit, les textes issus de traductions de l'anglais ou d'autres langues ne seront pas sélectionnés car nous ne prendrons en considération que les textes écrits par des locuteurs natifs, comme le conseillent Bowker et Pearson (2002 : 52).

– Date des textes du corpus.

Dans le but de vérifier si les termes recueillis dans FranceTerme depuis 1998 ont été utilisés dans les textes non officiels, nous sélectionnerons uniquement des textes publiés à partir de cette même année, ce qui coïncide également avec la date de publication de la plupart des textes sur Internet.

– Source des textes du corpus.

Il nous a semblé nécessaire d'ajouter ce critère de source, car il est bien connu que l'on peut trouver sur Internet tout type de textes de qualité variable et diffuse. En effet, lorsqu'il s'agit de corpus formés à partir du Web, la qualité d'un texte est directement liée à l'auteur et à l'origine du texte.

Ainsi, pour l'élaboration de notre corpus, il sera essentiel que l'auteur des textes soit un spécialiste, une institution ou un organisme professionnel ou encore une association officielle non publique. De cette manière, nous visons à garantir l'authenticité et la qualité des textes qui composent le corpus qui sera l'objet de notre étude.

Nous incluons également dans notre corpus des documents provenant des entreprises du secteur, car les entreprises utilisent souvent leurs sites Web pour promouvoir leurs nouveaux produits et technologies et cela favorise l'utilisation de nouveaux termes architecturaux.

En ce qui concerne les critères internes auxquels notre corpus doit répondre, nous tiendrons compte des aspects lexicaux et grammaticaux du texte, tels que mentionnés par Laviosa (2011). Indépendamment du fait que nous allons sélectionner des sources provenant d'auteurs spécialisés censés garantir la qualité des textes, nous souhaitons nous assurer également qu'aucun d'entre eux ne contienne d'erreurs d'orthographe, de syntaxe ou de grammaire. Pour cette raison, nous accorderons une attention particulière aux caractéristiques linguistiques des textes recueillis et nous procéderons à une vérification minutieuse afin d'éliminer ceux qui présentent de telles erreurs.

5.1. Composition de notre corpus français *ad hoc* spécialisé en architecture

Après avoir exposé les critères externes et internes que notre corpus doit remplir, nous procédons à sa constitution en utilisant l’outil Sketch Engine¹⁶.

Pour notre corpus, nous allons compiler des textes issus de la revue de l’Ordre des architectes *Les cahiers de la profession*¹⁷, de la revue de la Société française des architectes *Le visiteur*¹⁸, ainsi que des publications à caractère descriptif et didactique telles que le *Journal du design*¹⁹, *D’Architectures*²⁰ et *Chroniques d’architecture*²¹. Nous incluons également des articles du magazine commercial Batiweb²², édité par le groupe Batiweb²³ et dédié aux entreprises et aux nouveautés du secteur. Toutes ces publications et revues sont listées sur le site Web de l’Ordre des architectes²⁴.

Nous avons ainsi constitué un corpus français spécialisé en architecture, composé de :

Tokens	1 456 415
Mots (formes uniques)	1 229 671
Phrases	38 245
Paragraphes	3 758
Documents	1 203

Tableau 3. Composition du corpus d’architecture français

La répartition selon chacune des sources utilisées dans les textes qui composent notre corpus est la suivante :

- 28,5% des textes proviennent du site Web *D’Architectures*,
- 28 % des textes proviennent de la revue *Les cahiers de la profession*,
- 23 % des textes proviennent du *Journal du design*,

¹⁶ <https://www.sketchengine.eu/>

¹⁷ Revue de l’Ordre des architectes – *Les cahiers de la profession*. Numéros du 11 (2^e trimestre 2002) au 71 (3^e et 4^e trimestres 2020) : <https://architectes.org>. Les numéros précédents ne sont pas disponibles en ligne.

¹⁸ Revue de la Société française des architectes *Le visiteur* – Catégorie Éditorial : <https://levisiteur.com/page/1/?s=%C3%89ditorial>

¹⁹ Site Web *Journal du design* – Catégorie Architecture : <https://journal-du-design.fr/category/architecture>

²⁰ Site Web *D’Architectures* – Catégorie Architecture : <https://www.darchitectures.com/le-dossier-du-mois-c10.html>

²¹ Site Web *Chroniques d’architecture* – Catégorie Le dossier du mois : <https://chroniques-architecture.com/editos/>

²² Magazine *Batiweb* : <https://www.batiweb.com/magazines>

²³ <https://www.batiweb.com/mentions-legales>

²⁴ <https://www.architectes.org/les-revues-darchitecture>

- 12,5 % des textes proviennent de *Le visiteur*,
- 5 % des textes proviennent des *Chroniques d'architecture*,
- 3 % des textes proviennent du magazine *Batiweb*.

En ce qui concerne le niveau de spécialisation des textes constituant notre corpus, ceux-ci sont distribués en fonction de leur degré de spécialisation selon le tableau suivant. Ainsi, le corpus a été divisé en trois sous-corpus en fonction du niveau de spécialisation des textes qui le composent :

Type de discours	Émetteur/récepteur	Pourcentage de textes
Textes hautement spécialisés	Spécialiste/spécialiste	40,5%
Textes moyennement spécialisés	Spécialiste/futur spécialiste	41,5%
Textes peu spécialisés ou de vulgarisation spécialisée	Spécialiste/public non spécialiste mais informé et intéressé	18%

Tableau 4. Caractérisation du corpus en fonction du degré de spécialisation des textes.

6. Étape III : étude de la présence des termes de la CELF dans notre corpus de textes français spécialisés en architecture.

Dans cette étape, nous allons vérifier si les termes introduits par la CELF du domaine *Habitat et Construction* et ses sous-domaines sont effectivement présents et utilisés dans les textes qui composent notre corpus.

Nous tenons à préciser que, pour les termes ayant plusieurs sens, dont certains ne sont pas spécifiques à l'architecture, tels que *cadre* ou *office*, nous avons répertorié leur présence uniquement s'ils étaient utilisés dans le contexte spécialisé de l'architecture et conformément à la définition fournie par FranceTerme. Ainsi, par exemple, dans le cas du terme *office*, nous avons comptabilisé ses occurrences uniquement si le terme apparaissait utilisé avec le sens recueilli dans FranceTerme, c'est-à-dire en tant qu'annexe à la cuisine.

Afin d'aborder cette tâche de manière précise, nous avons interrogé de manière ciblée notre corpus en utilisant la fonction *Concordance - CQL* de Sketch Engine. Celle-ci nous permet d'effectuer des recherches contextuelles avancées en utilisant des requêtes CQL (*Corpus Query Language*) pour identifier des structures lexicales ou grammaticales complexes en définissant des critères de position, tels que la détection des noms suivis d'une préposition. À titre d'illustration, nous avons cherché le terme *cadre*²⁵ lorsqu'il était utilisé sans être accompagné de la préposition *de* et des substantifs tels que *vie* ou *projet*, ou bien lorsqu'il n'était pas suivi d'adjectifs tels que *légal*,

²⁵ La définition de *cadre* recueillie dans FranceTerme pour le domaine *Habitat et Construction* est : *ossature formée par des poteaux rigidement assemblés à des poutres*.

réglementaire ou d'autres adjectifs similaires non liés à l'architecture. Cette approche nous a permis d'exclure des occurrences indésirables telles que *cadre de vie*, *cadre du projet* ou *cadre légal* dans nos résultats et de pouvoir accéder au contexte précis du mot afin de vérifier qu'il était employé avec le sens recherché.

De même, comme cela a déjà été spécifié dans la note 12, lorsque la même dénomination fait référence à plusieurs concepts distincts répertoriés dans différentes fiches terminologiques de FranceTerme, nous prendrons en compte ces diverses acceptions lors de la recherche dans le corpus. Par exemple, pour le terme *âme* qui apparaît dans trois fiches terminologiques évoquant des concepts variés, nous considérerons ces trois possibles significations et n'exclurons aucun de ses sens lors de la recherche dans notre corpus.

– *âme* :

- Fiche 1 - Définition : *Élément central d'un câble ou d'un toron, constitué par un fil unique ou plusieurs fils torsadés.*
- Fiche 2 - Définition : *Partie centrale d'un profilé.*
- Fiche 3 - Définition : *Élément d'une poutre reliant la membrure supérieure et la membrure inférieure.*

6.1 Présence des termes recommandés par la CELF dans notre corpus

Si l'on regarde le nombre de termes recommandés par FranceTerme liés à l'architecture qui apparaissent dans notre corpus, on constate que seul un faible nombre de ces termes figurent dans les textes de notre corpus spécialisé.

En effet, sur un total de 155 termes répertoriés en FranceTerme dans le domaine *Habitat et Construction*, uniquement 44 (*coupe, agrafe, bardage, bardeau, batardeau, bureau d'études techniques, capteur solaire, colonne montante, composant, conseil architectural, construction parasismique, couverture, création architecturale, détail d'exécution, duplex, élévation, isolant, isolant thermique, isolation thermique, matériau alvéolaire, matériau fibreux, noyau, office, pisé, salle de séjour, section, structure gonflable, travée, trémie, dents-de-scie, plateau, additif, âme, armature, cadre, calepinage, chevêtre, contreventement, paroi moulée, plancher-champignon, bâtiment bioclimatique, bâtiment à énergie positive, maison bioclimatique et compteur connecté*) apparaissent dans notre corpus, soit 28,38%.

De plus, nous constatons que les termes les plus fréquents sont ceux de l'année 2000. Ainsi, 29²⁶ des 71 termes recensés en 2000 y figurent, ce qui représente 40,85% du nombre total de termes de cette année-là.

²⁶ Les termes *agrafe, bardage, bardeau, batardeau, bureau d'études techniques, capteur solaire, colonne montante, compartiment coupe-feu, composant, conseil architectural, construction parasismique, couverture, création architecturale, détail d'exécution, duplex, élévation, isolant, isolant thermique, isolation thermique,*

Nous remarquons également que ces 44 termes apparaissent de manière plus concentrée dans des articles appartenant au sous-corpus de textes *peu spécialisés* ou de *vulgarisation spécialisée*, malgré une proportion plus faible de ce type de textes par rapport aux deux autres sous-corpus (textes *hautement spécialisés* et textes *moyennement spécialisés*).

De ce fait, parmi les 44 termes recommandés par la CELF présents dans notre corpus spécialisé, nous avons détecté 36 d'entre eux dans des articles tels que des catalogues ou des brochures commerciales, 31 dans des textes moyennement spécialisés et uniquement 15 dans des textes hautement spécialisés²⁷.

Cette constatation laisse supposer que les termes proposés par la CELF sont plus aisément intégrés dans les textes spécialisés à l'attention d'un public moins expert ou à des fins didactiques. Cela suggère qu'il ne faut pas sous-estimer le rôle des textes de *vulgarisation spécialisée* ou des textes *moyennement spécialisés* dans la diffusion de nouveaux termes dans le domaine de l'architecture.

6.2 Distribution de la présence des termes recommandés par la CELF dans les articles de notre corpus

Afin de déterminer quels termes recommandés par la CELF ont réellement atteint un niveau d'implantation suffisant dans notre corpus, nous avons réalisé une évaluation de leur occurrence et répartition.

Pour mener à bien notre étude, nous avons pris comme référence le travail de Montané et Cabré (2007)²⁸, lequel se concentre sur la terminologie de l'informatique en catalan et utilise une échelle de six niveaux pour évaluer l'implantation de chaque terme.

Parmi les 44 termes de la CELF qui figurent dans notre corpus, ceux qui apparaissent le plus souvent et qui présentent une différence d'occurrence claire par rapport aux autres termes sont *isolant*, qui apparaît 134 fois dans 18 articles d'auteurs différents, *couverture*, qui apparaît 96 fois dans 49 articles d'auteurs différents, *section* qui apparaît 54 fois dans 26 articles d'auteurs différents, *isolation thermique* qui figure 32 fois dans 12 articles d'auteurs différents et *matériau fibreux* qui est présent 22 fois dans 7 articles d'auteurs différents.

matériau alvéolaire, matériau fibreux, noyau, office, pisé, salle de séjour, section, structure gonflable, travée et trémie, inclus dans le *Journal officiel* du 22/09/2000, figurent dans notre corpus spécialisé.

²⁷ Les termes peuvent apparaître simultanément dans différents articles appartenant aux sous-corpus distincts. Dans cette partie de notre étude, nous ne tenons compte que de la présence d'un terme dans un sous-corpus, sans prendre en compte le nombre de fois où il apparaît ni dans combien d'articles. Par conséquent, la somme de ces trois chiffres (36, 31 et 15) ne correspond pas au nombre total de termes recommandés par la CELF présents dans notre corpus, qui est de 44 termes, car chaque chiffre fait référence à l'occurrence des termes dans le sous-corpus.

²⁸ Leur étude définit six niveaux pour évaluer l'implantation de chaque terme, allant de 0 (implantation échouée) à 5 (implantation réussie).

Ces occurrences élevées d'apparition de ces cinq termes dans les textes spécialisés non institutionnels suggèrent que les auteurs ont intégré et adopté ces termes normalisés dans leur langage professionnel. Cette constatation témoigne de leur implantation solide et de leur utilisation pertinente dans le domaine de l'architecture. Par conséquent, nous pouvons affirmer qu'ils ont atteint un niveau d'implantation de 5 sur l'échelle d'implantation.

Ensuite, nos chiffres présentent un deuxième socle de termes où l'on retrouve les occurrences suivantes : *armature* qui apparaît dans 14 articles de 5 auteurs différents, *élévation* qui se trouve dans 14 articles de 11 auteurs différents, *coupe* qui figure dans 14 articles de 9 auteurs différents, *composant* qui est présent dans 13 articles de 9 auteurs différents, et *plateau* qui est inclus dans 8 articles de 8 auteurs différents.

Ces chiffres confirment l'utilisation fréquente de ces termes par plusieurs auteurs, ce qui indique que, bien que leur degré d'implantation soit inférieur à celui des termes précédents, il reste néanmoins considérable. Ainsi, nous pouvons conclure que leur degré d'implantation est de 4 dans l'échelle d'implantation.

Un troisième groupe rassemble les termes *capteur solaire*, *contreventement*, *bureau d'études techniques*, *bâtiment à énergie positive*, *bardeau*, *conseil architectural*, *duplex*, *matériau alvéolaire*, *noyau*, *bardage* et *cadre*. Ces termes figurent dans divers articles, avec des occurrences qui varient entre 3 et 6 dans des articles distincts. Plus précisément et à titre d'exemple, *capteur solaire* et *contreventement* apparaissent respectivement 5 fois dans 2 articles, tandis que *bureau d'études techniques* est présent 6 fois dans 5 articles et *bâtiment à énergie positive* 6 fois dans 4 articles. Ces termes ont atteint donc un niveau d'implantation moyen, se positionnant au niveau 3 de l'échelle d'implantation.

On a identifié, également, un quatrième groupe de termes avec des occurrences moins fréquentes, allant de 2 occurrences réparties dans 1 article à 2 occurrences dans 2 articles. Ainsi, les termes *batardeau*, *construction parasismique*, *pisé*, *trémie*, *âme*, *chevêtre* et *compteur connecté* appartiennent à ce groupe. Nous constatons, par conséquent, que leur degré d'implantation est limité, ce qui les situe au niveau 2 dans l'échelle d'implantation.

Les 16 termes²⁹ restants recommandés par la CELF présents dans notre corpus ne figurent qu'une seule fois dans un seul article, ce qui indique une présence sporadique de ces termes. Il est donc évident que ces termes n'ont pas réussi à s'implanter de manière significative dans les textes spécialisés non institutionnels de notre corpus. Ainsi, nous pouvons affirmer que leur implantation est faible, se situant au niveau 1 dans l'échelle d'implantation.

²⁹ *Agrafe*, *additif*, *bâtiment bioclimatique*, *calepinage*, *colonne montante*, *création architecturale*, *dents-de-scie*, *détail d'exécution*, *isolant thermique*, *maison bioclimatique*, *plancher-champignon*, *paroi moulée*, *office*, *salle de séjour*, *structure gonflable*, *travée*.

En conclusion, sur les 44 termes recueillis dans FranceTerme pour le domaine *Habitat et Construction*, qui figurent dans notre corpus, nous constatons ce qui suit :

Degré d'implantation	Nombre de termes
5 - Degré d'implantation réussi	5
4 - Degré d'implantation considérable	5
3 - Degré d'implantation modéré	11
2 - Degré d'implantation limité	7
1 - Degré d'implantation faible	16

Tableau 5. Degré d'implantation des termes

Il est également intéressant de souligner que parmi ces 16 termes recommandés par la CELF présents dans notre corpus, et qui n'apparaissent que dans un seul article, 8 se retrouvent dans le sous-corpus de textes *peu spécialisés* ou *de vulgarisation spécialisée*, 5 dans le sous-corpus *moyennement spécialisé*, et 3 dans le sous-corpus *hautement spécialisé*.

Lorsque nous analysons les 8 termes³⁰ parmi ces 16 qui figurent dans les sous-corpus de *vulgarisation spécialisée*, nous constatons que la plupart d'entre eux reflètent des réalités ou des concepts nouveaux, tels que *structure gonflable* ou *plancher-champignon*, et ne viennent pas remplacer nécessairement des termes déjà utilisés dans un contexte spécialisé. Cette observation renforce l'idée que l'utilisation de la terminologie de la CELF est plus rapidement adoptée dans les textes de *vulgarisation spécialisée* que dans des textes *hautement spécialisés*.

Une étude approfondie permettrait d'explorer davantage cette question et analyser les facteurs qui favorisent ou entravent l'adoption de termes dans divers contextes émetteur/récepteur.

6.3 Distribution de la présence de plusieurs termes recommandés par la CELF dans un même article de notre corpus

Dans une démarche plus approfondie et afin de détecter si certains auteurs employaient de manière récurrente la terminologie recommandée par la CELF, nous avons cherché à identifier des articles dans notre corpus contenant plusieurs termes parmi ceux qui figurent dans notre corpus.

Nous avons opté pour exclure de cette recherche les 5 termes qui présentent un degré d'implantation réussie : *isolant*, *couverture*, *section*, *isolation thermique* et *composant* car le nombre d'occurrences de ces mots dans notre corpus indique que ces termes sont déjà bien implantés et couramment utilisés par les auteurs. Les probabilités qu'ils apparaissent simultanément avec d'autres termes dans un même article sont très élevées

³⁰ *bâtiment bioclimatique*, *colonne montante*, *maison bioclimatique*, *plancher-champignon*, *paroi moulée*, *office*, *structure gonflable*, *travée*.

et, par conséquent, leur présence n'apporterait rien de significatif en termes d'utilisation explicite de la terminologie recommandée par la CELF.

Cependant il faut remarquer que les possibilités de recherche de plusieurs termes dans un même document offertes par Sketch Engine sont limitées³¹ et, dans certains cas, peuvent entraîner des conflits lors d'une recherche automatique.

De plus, il convient de noter que la longueur des différents textes constituant notre corpus n'est pas uniforme, ce qui entraîne des disparités quant au nombre de mots de chacun d'entre eux et, par conséquent, des variations dans les résultats d'occurrence de deux termes dans un même article.

Ainsi, les résultats et les éventuelles conclusions qualitatives qui peuvent être tirées de cette requête doivent être interprétés avec prudence.

De même, compte tenu du grand nombre de combinaisons possibles d'apparition de deux ou plusieurs termes dans un même article, ainsi que de la portée limitée de cette étude, nous avons pris la décision de limiter les combinaisons à la présence de deux termes dans un même texte afin de mieux cerner notre recherche.

Avec cette démarche, nous avons pu constater que dans un même document, les termes *bâtiment bioclimatique* et *maison bioclimatique* apparaissaient ensemble dans un même article. De plus, les mots *âme* et *armature* étaient présents simultanément dans deux articles distincts rédigés par deux auteurs différents, tout comme *composant* et *matériau alvéolaire* dans un autre article. Enfin, les termes *détail d'exécution* et *élévation* étaient également présents dans un même article.

Après avoir analysé la répartition des occurrences de deux termes dans un même article de notre corpus, il est complexe d'établir une corrélation claire entre la connaissance qu'ont les différents auteurs de la terminologie recommandée par la CELF et les raisons pour lesquelles ils décident d'utiliser cette terminologie³².

Les résultats obtenus, en raison des limitations précédemment mentionnées, sont mitigés et ne nous permettent pas d'obtenir des données qualitatives spécifiques de manière concluante.

³¹ Sketch Engine ne permet pas de chercher simultanément deux termes ou plus dans un même document, mais il est possible de demander au programme de détecter certaines structures contenant deux termes ou plus, séparés par un nombre spécifique de tokens. Ainsi, nous pouvons contraindre la recherche CQL et visualiser uniquement les documents contenant ces structures.

³² Dans le cadre de futures recherches, il serait intéressant d'explorer plus en profondeur les motivations des auteurs lorsqu'ils choisissent d'incorporer ces termes dans leurs écrits. Pour cela nous pourrions envisager d'élargir l'analyse à d'autres variables, telles que le contexte de publication, la spécificité du sujet traité, ou encore le parcours professionnel de l'auteur, afin de déterminer par exemple si cet auteur a déjà collaboré avec des institutions officielles et, par conséquent, s'il est familiarisé et plus enclin à utiliser la terminologie recommandée par la CELF.

6.4 Étude de la présence d'équivalents anglais, d'équivalents acceptés, d'abréviations ou de synonymes des termes recommandés par la CELF dans notre corpus

L'absence dans notre corpus des 111 termes recueillis dans les journaux officiels liés à l'architecture nous a incité à vérifier si, éventuellement les équivalents anglais, les équivalents admis, les abréviations ou les synonymes recensés par FranceTerme³³ étaient utilisés à la place de ces termes.

En ce qui concerne les équivalents anglais³⁴, nous avons constaté que notre corpus contient 6 termes empruntés à l'anglais (*big bag*, *escalator*, *kitchenette*, *mobile home*, *pool house* et *smart home*) utilisés au lieu des termes français recommandés par FranceTerme (*conteneur souple*, *escalier mécanique*, *cuisinette*, *maison mobile*, *kiosque de piscine* et *bâtiment intelligent*).

Ainsi, nous avons observé, par exemple, que l'équivalent anglais *pool house* du terme *kiosque de piscine* recueilli par FranceTerme apparaît dans notre corpus :

[...] nous a fait parvenir son dernier projet, la réalisation d'un poolhouse / bar [...]³⁵

Ou encore *kitchenette* au lieu de *cuisinette* :

(...) le classement a pu être rectifiée avec quelques modifications de plan (dont les kitchenettes) et les factures reprises avec le taux réduit (...)³⁶

Ou bien *mobile home* au lieu de *maison mobile* :

(...) le mobile home contemporain par l'entreprise américaine Land Ark.³⁷

En outre, dans certains cas, nous avons remarqué que, dans notre corpus, les sigles ou acronymes recueillis par FranceTerme sont employés à la place de certains termes. Ceci est le cas pour *GTB* utilisé au lieu de sa forme longue *gestion immobilière globale*. De même, nous avons trouvé des cas où les acronymes sont employés en même temps que leur forme complète, utilisés tous les deux comme des synonymes, comme l'acronyme *BEPOS* et la forme complète du terme *bâtiment à énergie positive*.

Notons ici également l'emploi dans notre corpus de l'acronyme anglais *BIM* (*building information management/building information model/building information*

³³ Dans certaines fiches terminologiques rédigées par FranceTerme on peut trouver des variantes du terme principal, telles que des équivalents acceptés, des abréviations ou même des synonymes. Quelquefois aussi, le mention *langue professionnelle* apparaît également dans la fiche terminologique.

³⁴ Nous avons recherché dans notre corpus uniquement les équivalents anglais répertoriés dans les fiches terminologiques des termes architecturaux recommandés par la CELF.

³⁵ Source : <https://www.journal-du-design.fr/architecture/poolhouse-bar-par-van-staeyen-interieur-78479/>

³⁶ Source : <https://www.architectes.org/sites/default/files/atoms/files/cdp-n13.pdf>

³⁷ Source : <https://www.journal-du-design.fr/page/247/>

modeling) et son dérivé *BIM manager*, très largement utilisés³⁸ à la place des termes français proposés, *bâti immobilier modélisé* et *administrateur-trice de bâti immobilier modélisé*, termes qui ne figurent pas dans notre corpus.

Quant aux équivalents acceptés recensés par FranceTerme, nous avons trouvé dans notre corpus la forme abrégée *gicleur* au lieu du terme *gicleur d'incendie*, la forme abrégée *cale* au lieu du terme *cale d'espacement*, *refroidissement naturel* au lieu du terme *refroidissement par une source naturelle*, et *récupérateur de chaleur* au lieu du terme *récupérateur de chaleur des eaux usées*. Comme nous pouvons le constater, dans notre étude les formes abrégées ne sont pas excessivement nombreuses, ce qui contraste avec l'affirmation de Candel (2002 : 113) pour qui les formes courtes sont les plus fréquentes. Dans cette même optique, Montané March (2012 : 309) et Kim (2017 : 141) suggèrent que la brièveté des termes est souvent une garantie de leur occurrence et implantation.

En ce qui concerne les synonymes, FranceTerme les propose uniquement pour 19 de nos termes³⁹. Parmi ceux-ci, nous avons seulement trouvé dans notre corpus le terme *mousse* synonyme de *matériau alvéolaire* et le terme *gestion technique de bâtiments* utilisé au lieu du terme *gestion immotique globale*.

Ainsi, aux 44 termes initialement répertoriés avec leur forme complète dans notre corpus, s'ajoutent 2 termes qui apparaissent dans notre corpus sous forme de sigles ou acronymes, 4 termes sous leur forme abrégée et 1 synonyme accepté d'un terme, soit un total de 51 termes.

En tout, des 155 termes recueillis dans FranceTerme pour le domaine *Habitat et Construction*, nous avons donc recensé que :

- 51 termes apparaissent dans notre corpus, soit 32,90 %.
- 104 termes ne figurent pas dans notre corpus, soit 67,10 %.

En ce qui concerne les 51 termes qui figurent dans notre corpus, nous signalons que :

³⁸ L'acronyme *BIM* figure 440 fois dans notre corpus et le terme *BIM manager* 28 fois.

³⁹ FranceTerme propose pour nos termes les synonymes suivants : pour *colonne en charge* le synonyme *colonne humide*, pour *création architecturale* le synonyme *stylisme architectural*, pour *élévation* le synonyme *dessin de façade*, pour *escalier mécanique* le synonyme *escalateur* et *escalier roulant*, pour *matériau alvéolaire* le synonyme *mousse*, pour *tunnelier* le synonyme *taupe*, pour *ripeur* le synonyme *défonceuse* et *dessoucheuse à griffes*, pour *décapeuse* le synonyme *décapeur*, pour *kiosque de piscine* le synonyme *pavillon de piscine*, pour *pièce à tout faire* le synonyme *pièce multiusage*, pour *bâtiment à énergie positive* le synonyme *bâtiment à bilan énergétique positif*, pour *maison à énergie positive* le synonyme *maison à bilan énergétique positif*, pour *administrateur, -trice de bâti immobilier modélisé* le synonyme *gestionnaire de bâti immobilier modélisé*, *gestionnaire de bâti modélisé*, *gestionnaire de BIM*, pour *compteur électrique connecté* le synonyme *compteur électrique communicant*, pour *conteneur souple* le synonyme *grand récipient pour vrac souple*, pour *gestion immotique globale* le synonyme *gestion technique de bâtiments*, et pour *gestion immotique monofonctionnelle* le synonyme *gestion technique centralisée*.

- 44 termes sont employés avec leur forme complète, tels qu'ils sont répertoriés dans FranceTerme, avec différents degrés d'implantation.
- 2 termes apparaissent dans notre corpus sous forme de sigles ou acronymes.
- 4 termes sont employés dans notre corpus sous leur forme abrégée.
- 1 terme figure avec un synonyme accepté. Un autre terme, parmi ceux qui figurent dans notre corpus avec sa forme complète telle qu'elle est répertoriée dans FranceTerme, est également recensé avec un synonyme.

En ce qui concerne les 104 termes qui ne figurent pas dans notre corpus, nous signalons que :

- 6 équivalents anglais de ces termes sont employés dans notre corpus.
- L'acronyme anglais *BIM* et son dérivé *BIM manager* sont utilisés avec une fréquence très élevée à la place des deux termes français équivalents.

En conclusion, ces chiffres révèlent non seulement la faible diffusion des termes recommandés dans le domaine de l'architecture dans notre corpus, mais aussi la présence de nombreuses variantes dénominatives. Ces observations soulignent la nécessité d'adopter une approche plus nuancée lors de l'étude, de la normalisation et de la diffusion des termes architecturaux.

7. Conclusions

Au XX^e siècle, l'anglais est devenu *lingua franca* des chercheurs du monde entier. Pour faire face à cette situation et préserver la langue française, l'État français a mis en place des mécanismes de protection comme la Commission d'enrichissement de la langue française (CELFL), qui recommande et rend obligatoire l'utilisation de termes en français dans les textes officiels.

Dans cet article nous avons étudié les termes recommandés par la CELFL dans un domaine jusqu'alors peu exploré, l'architecture.

L'objectif de notre étude était d'analyser si les termes recommandés par la CELFL et utilisés de manière obligatoire dans les textes institutionnels étaient également adoptés par les rédacteurs des textes techniques non institutionnels. Ainsi, nous souhaitons évaluer si les recommandations de la CELFL dépassaient les frontières des textes officiels.

Et pour ce faire, nous avons étudié les termes normalisés par la CELFL dans le domaine *Habitat et Construction* dans un corpus de textes non officiels français spécialisés dans l'architecture et la construction créé *ad hoc* afin de déterminer leur degré d'implantation et emploi.

Nous avons ainsi relevé qu'un total de 155 termes architecturaux ont été publiés dans le *Journal officiel* par la CELFL entre les années 1998 et 2021. Ce nombre de termes introduits dans la base de données FranceTerme pour le domaine *Habitat et*

Construction démontre l'importance de proposer des termes français précis dans ce domaine. En effet, avec l'introduction de 155 termes répertoriés, l'architecture se positionne comme une discipline significative au même titre que d'autres spécialités considérées comme plus innovantes.

Notre étude nous a permis également de constater comment certains termes recommandés par la CELF sont liés aux inquiétudes écologiques du public général apparues lors des dernières décennies, ce qui met en évidence la relation qui existe entre l'architecture et le contexte de vie de ses locuteurs.

Les résultats de notre recherche montrent également que les termes recommandés par la Commission d'enrichissement de la langue française sont peu utilisés dans les textes spécialisés rédigés en dehors des administrations publiques. Ainsi, sur les 155 termes spécifiques au domaine *Habitat et Construction*, seuls 51 ont été identifiés dans notre corpus.

De plus, lorsque nous examinons dans quel niveau de spécialisation de textes ces termes apparaissent le plus fréquemment, nous constatons que les articles qui utilisent le plus ces termes de la CELF sont ceux destinés à un public non expert mais informé et intéressé, c'est-à-dire dans les textes de *vulgarisation spécialisée*.

Cette observation souligne l'importance des textes de *vulgarisation spécialisée* dans l'étude de la diffusion et de l'implantation des termes architecturaux proposés par la CELF.

Également, après avoir examiné l'occurrence et la dispersion des termes présents dans notre corpus au sein de différents articles et documents, nous remarquons que seulement un faible nombre d'entre eux, 5 termes, ont une occurrence d'apparition élevée, tandis que la plupart de termes ont une présence dans notre corpus plus modérée ou même sporadique.

De même, contrairement aux observations de Candel (2002 : 113), nous avons constaté une préférence pour les formes complètes dans la terminologie de l'architecture. Parmi les 51 termes répertoriés par la CELF et identifiés dans notre corpus, la majorité, soit 44 d'entre eux, sont utilisés avec leur forme complète telle qu'elle est recueillie dans FranceTerme. Seuls quatre termes figurent dans notre corpus sous une forme abrégée, tandis que deux termes sont présents sous forme de sigles ou d'acronymes. De plus, parmi les 19 synonymes recensés par FranceTerme pour les termes du domaine *Habitat et Construction*, seulement deux ont été détectés dans notre corpus.

Les constatations de notre étude révèlent certains éléments qui invitent à réfléchir quant aux résultats des efforts entrepris par la CELF pour normaliser et diffuser les termes de l'architecture. Nos résultats suggèrent que les recommandations de la CELF semblent avoir une portée limitée au-delà des textes officiels et que l'objectif de servir de référence aux rédacteurs techniques non institutionnels n'est pas complètement atteint.

En effet, notre étude met en évidence que les professionnels de l'architecture qui ont rédigé les articles non institutionnels de notre corpus spécialisé n'utilisent pas systématiquement les listes de termes proposées par FranceTerme, ce qui souligne le besoin de méthodologies plus efficaces et de recherches supplémentaires pour promouvoir et intégrer ces termes dans le discours professionnel non institutionnel. Il serait opportun, comme le précise Renwick (2018 : 335), d'accroître la visibilité et la connaissance des termes recommandés par la CELF afin que les spécialistes qui rédigent des textes de la discipline puissent les utiliser plus aisément.

De plus, selon les observations de Goudaillier (1987 : 362), il est essentiel que les efforts d'aménagement terminologique prennent en compte l'attitude des utilisateurs à l'égard des termes potentiels afin d'éviter de recommander des termes qui ne seront jamais utilisés. Comme l'indique également Quirion (2013 : 55), les attitudes et les préjugés des locuteurs jouent un rôle déterminant dans l'adoption ou le rejet des termes. De même, Gaudin et Guespin (1997) signalent que la simple publication de listes de termes recommandés ne garantit pas leur adoption et leur implantation dans les textes non officiels.

Grâce à notre étude nous avons démontré que dans le domaine de l'architecture des enjeux et des interrogations subsistent, notamment en ce qui concerne l'établissement d'une plus large diffusion et une appropriation adéquate des termes déjà recommandés par la CELF. Dans cette optique, la précision de l'identification de la terminologie utilisée dans l'architecture contemporaine, ainsi que les facteurs qui influencent leur utilisation dans différents contextes émetteur/récepteur, demeurent des préoccupations essentielles. Notre étude contribue ainsi à pallier, en partie, le manque de recherches sur les nouveaux termes architecturaux et leur implantation dans les textes non officiels.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARTOLOMÉ-DÍAZ, Zaida (2022) : *La révolution lexicographique, du papier aux données interoperables : proposition d'un prototype d'une ressource lexicographique bilingue français-espagnol spécialisée en architecture*. Thèse de doctorat sous la direction de Verónica C. Trujillo González et Francesca Fortini. Las Palmas de Gran Canaria, Universidad de Las Palmas de Gran Canaria.
- BOWKER, Lynne (1996) : « Towards a Corpus-Based Approach to Terminography ». *Terminology: International Journal of Theoretical and Applied Issues in Specialized Communication*, 3: 1, 27-52.
- BOWKER, Lynne & Jennifer PEARSON (2002) : *Working with Specialized Language : A Practical Guide to Using Corpora*. Londres, Routledge.

- BUGLIO, David Lo (2019) : « Relecture de vocabulaires d'architecture : apport de la complexité des représentations numériques dans la caractérisation de formes architecturales ». *Situ. Revue des patrimoines*, 39. URL : <https://journals.openedition.org/insitu/21352>.
- CABRÉ, María-Teresa (2002) : « Textos especializados y unidades de conocimiento: metodología y tipologización », in J. García Palacios & M.-T. Fuentes (eds.) *Texto, terminología y traducción*. Salamanca, Ediciones Almar, 15-36.
- CANDEL, Danielle (2002) : *Le Vocabulaire de l'informatique et de l'interne*. Rapport de synthèse présenté à la Délégation générale à la langue française. Paris, CNRS.
- CANDEL, Danielle & María Teresa CABRÉ (2016) : « L'enrichissement de la langue et le rôle de l'État, vus à travers le regard croisé de la lexicographie et de la terminologie institutionnelles (vers une évaluation 1970-2012) », in *Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013)*. Strasbourg, Éliphi, vol. 1, 653-663.
- COURBIÈRES, Caroline & Patrick FRAYSSE (2009) : « Langages de l'architecture / architecture des langages : construction du sens dans le vocabulaire architectural », in *Intelligence collective et organisation des connaissances, Actes du 7ème Colloque du chapitre français de l'ISKO*. Lyon, Université Jean Moulin Lyon 3 et ENSSIB, 239-248.
- DESMET, Isabel (2006) : « Variabilité et variation en terminologie et langues spécialisées : discours, textes et contextes », in *Mots, termes et contextes. Actes des septièmes Journées scientifiques du réseau de chercheurs Lexicologie Terminologie Traduction*. Paris, Éditions des archives contemporaines, 235-247.
- DURY, Pascaline & Aurélie PICTON (2015) : « La néologie officielle en français et sa capacité à concurrencer les emprunts à l'anglais : analyse en diachronie courte », in *CINEO (3ème Colloque International de Néologie des Langues Romanes)*. Frankfurt am Mein, Peter Lang, 69-84.
- FORTY, Adrian (2000) : *Words and Buildings: A Vocabulary of Modern Architecture*. Londres, Thames & Hudson.
- GOUDAILLIER, Jean-Pierre (1987) : « De la nécessité des enquêtes linguistiques pour le travail des commissions de terminologie ». *Meta : journal des traducteurs/Meta : Translators' Journal*, 34 : 3, 361-365.
- GAUDIN, François & Louis GUESPIN (1997) : « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie. Domaine : génie génétique », in L. Depecker & G. Mamavi (éds.) *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*. Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1-45.
- INCELLI, Ersilia (2020). « The Discourse of Eco-Cities as an Ethical Commitment: A Comparative Study in English Specialized Domains ». *Lingue e Linguaggi*, 34, 99-118.
- KIM, Minchai (2017) : *Variation terminologique en francophonie. Élaboration d'un modèle d'analyse des facteurs d'implantation terminologique*. Thèse de doctorat sous la direction d'André Thibaut. Paris, Université Paris-Sorbonne.

- LAVIOSA, Sara, (2011) : « Corpus Linguistics and Translation Studies », in E. Tognini-Bonelli & W. Teubert (éds.) *Perspectives on Corpus Linguistics*. Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 131–154.
- LLISTERRI, Joaquim & Joan TORRUELLA CASAÑAS (1999) : « Diseño de corpus textuales y orales », in J.M. Blecua, G. Clavería, C. Sánchez & J. Torruella (éds.) *Filología e informática. Nuevas tecnologías en los estudios filológicos*. Barcelone, Milenio, 45-77.
- MADINIER, Bénédicte (2008) : « Le dispositif d'enrichissement de la langue française *Extension du domaine du vocabulaire* », in E. Chiocchetti & L. Voltmer (dirs.) *Normalisation, harmonisation et planification linguistique*. Bolzano, Publications EURAC Research, 97-108.
- MARSHMANN, Elizabeth (2003) : *Construction et gestion des corpus : Résumé et essai d'uniformisation du processus pour la terminologie*. Étude réalisée pour le groupe Éclectik. L'Observatoire de linguistique Sens-Texte [en ligne]. URL : <http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/terminotique/corpusentermino.pdf>
- MEYER, Ingrid & Kristen MACKINTOSH (1996) : « The Corpus from a Terminographer's Viewpoint ». *International Journal of Corpus Linguistics*, 1: 2, 257-85.
- MONTANÉ MARCH, Amor (2012) : *Terminologia i implantació: anàlisi d'alguns factors que influencien l'ús dels termes normalitzats de la informàtica i les TIC en llengua catalana*. Thèse de doctorat sous la direction de M. Teresa Cabré. Barcelone, Universitat Pompeu Fabra.
- MONTANÉ MARCH Amor & CABRÉ, M. Teresa, (2007) : « La implantació de la terminologia normalitzada », in *III^e Journée scientifique Realiter : Terminologia e mediazione linguistica : approcci e metodi a confronto*. URL : http://www.realiter.net/wp-content/uploads/2013/07/Amor_Montane_March-Teresa_Cabre.pdf.
- MUÑIZ CASTRO, Emilio-Germán (2004) : « La normalización terminológica del español y los diccionarios especializados », in L. González & P. Hernández (coords.), *Las palabras del traductor: actas del II Congreso «El Español, Lengua de Traducción»*. Bruselas, Esletra, 221-242.
- OLMO-CAZEVIEILLE, Françoise (2017) : « Des textes scientifiques et techniques aux scénarios pédagogiques ». *Synergies Europe*, 12, 141-158.
- PEARSON, Jennifer (1998) : *Terms in Context*. Amsterdam, John Benjamins.
- PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie (2000) : *Architecture: méthode et vocabulaire*. Paris, Éditions du Patrimoine.
- QUIRION, Jean (2013) : « Facteurs sociaux de la variation terminologique dans les enquêtes d'implantation terminologique : le cas du Québec dans les années suivant l'adoption de la Charte de la langue française ». *Debate terminológico*, 9, 47-61.
- RENWICK, Adam (2018) : *Recommandations et implantation : Le cas des termes des sciences et techniques spatiales*. Thèse de doctorat sous la direction de Jean Soubrier. Lyon, Université de Lyon.

- SALDARRIAGA ROA, Alberto (2010) : *Pensar la arquitectura: un mapa conceptual*. Bogotá, Universidad Jorge Tadeo Lozano.
- SCHRYVER, Gilles-Maurice de (2002) : « Web for/as corpus: A Perspective for the African Languages ». *Nordic Journal of African Studies*, 11, 282-282.
- SCHUWER, Martine (1990) : « Lexicographie et langues de spécialité ». *Cahiers de l'APLIUT* 9: 3, 98-109.
- SINCLAIR, John (1991) : *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford, Oxford University Press.
- ÚBEDA MANSILLA, Paloma (2005) : « Conocimiento y lenguaje en el ámbito de los arquitectos ». *EGA. Revista de expresión gráfica arquitectónica*, 10, 112–119.
- ZOTTI, Valeria (2023) : « Traduire en français le lexique du patrimoine artistique de la ville de Bologne : le sous-corpus comparable BER du projet LBC », in V. Zotti & M. Turci (éds.), *Nuove strategie per la traduzione del lessico artistico*. Florence, Firenze University Press.